8.3.2. Places debout : en option, avec équipement en poignées de maintien.
ce véhicule peut recevoir un maximum de 31 places debout en version A,
31 places debout en version C et 29 places debout en version H

8.3.3 Surface S0 = 26 m2 en version 7A-7C-7H et 24 m2 en version 6A-6C-6H et 21 m² en version 5C

8.4 Sièges :

8.4.1 Nombre total : correspondant aux aménagements types décrits au point 8.3.1

Version	Type de 2ème porte	NOMBRE DE SIÈGES OU BANQUETTES		
		2 places		3 à 5 places
		Maxi	Mini	
6A	Médiane M ou S	28	24	1
	Médiane double	27	22	1
7A	Médiane M ou S	30	26	1
	Médiane Double	29	24	1
5C	Médiane M ou S	24	17	1
	Médiane N ou S	24	16	1
	Médiane Double	23	16	1
6C	Médiane M ou S	28	21	1
	Médiane N ou S	28	22	1
	Médiane Double	27	22	1
7C	Médiane M ou S	30	23	1
	Médiane N ou S	30	22	1
	Médiane Double	29	22	1
6H	Médiane M ou S	28	17	1
	Médiane Double	26	17	1
7H	Médiane M ou S	30	19	1
	Médiane Double	28	19	1

8.4.2 Équipements particuliers :

Strapontins : NON.

Siège du conducteur : équipé d'une ceinture de sécurité 3 points.

Sièges des passagers : équipés de ceintures de sécurité 2 points, sauf pour les sièges derrière le conducteur et en arrière des puits d'escalier, qui reçoivent des ceintures de sécurité 3 points ; en option, sièges équipés de ceintures de sécurité 3 points à toutes les places.

Banquette arrière : 3 à 5 places
- avec sièges entité e2-9019 ceinture 2 ou 3 points
- avec autres sièges : ceinture 3 points

Siège du convoyeur en option: équipé d'une ceinture de sécurité 3 points en arrière de celui-ci.

Podium démontable:Impose une séparation et les ceintures de sécurité 3 points en arrière de celle-ci.

Rack à bagages : impose les ceintures 3 points en arrière de celui-ci.

Pack(s) UFR : Impose une séparation et des ceintures de sécurité 3 points en arrière de celui-ci.

L'emplacement pour le fauteuil est équipé de système de retenu du fauteuil roulant et de son occupant. Le véhicule est équipé d'une plate-forme élévatrice.

Sièges décalables : non.

Sièges basculables : non.

Sièges à dossier inclinable : en option.

8.5 Portes :

8.5.1 Nombre, disposition et fonction :

Version	Portes placées sur les faces latérales						Porte sur la face arrière
	À l'avant		Médiane		À l'arrière		
	Côté gauche	Côté droit	Côté gauche	Côté droit	Côté gauche	Côté droit	
6A et 7A	/	1 M	/	1 M ou S	/	/	/
	/	1M	/	1 D	/	/	/
5C 6C et 7C	/	1M ou 1N	/	1M ou N ou S	/	/	/
	/	1M ou 1N	/	1D	/	/	/
6H et 7H	/	1 M	/	1 M ou S	/	/	/
	/	1M	/	1D	/	/	/
	/	1M	/	/	/	1S	

8.5.2 Fermeture : verrouillage à clé, en option : à commande centralisée.

8.5.3.1Porte de service : M, simple, à 1 vantail s'ouvrant vers l'extérieur.

8.5.3.2Porte de service : N, simple, à 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur

8.5.3.2Porte de service : D, double, à 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur.

8.5.3.3Porte de dégagement : néant.

8.5.3.4Porte de secours : S, simple, à 1 ou 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur

8.5.3.5Autre porte : néant.

8.5.4 Type de portes et commandes :

Fonction des portes	Types de portes
M, N, S ou D	Louvoyante

Les portes sont équipées:
- d'une commande électropneumatique au tableau de bord
- de commandes de secours pneumatiques intérieures et extérieures.

Toutes les portes verrouillées de l'extérieur peuvent s'ouvrir de l'intérieur, et elles ne peuvent être verrouillées de l'intérieur.

Fonction des portes	Types de portes
S	Battante

Les portes sont équipées:
- de commandes de secours intérieures.

Toutes les portes verrouillées de l'extérieur peuvent s'ouvrir de l'intérieur, et elles ne peuvent être verrouillées de l'intérieur.

8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1 Emplacement :

Version	Vitres placées sur les faces latérales				Vitres placées ou sur la face arrière	Trappe d'évacuation des passagers
	Côté gauche		Côté droit			
	Total	Dont fenêtre de secours	Total	Dont fenêtre de secours	Fenêtre fixe faisant office de fenêtre de secours	Trappe d'évacuation des passagers
5C	7	2	6	2	1	1, 2 ou 3
6A-6C-6H	8	2	6	2	1	1, 2 ou 3
7A-7C-7H	9	2	7	2	1	1, 2 ou 3

8.6.2 Mode d'ouverture : vitres : marteaux-pics liés au véhicule, trappes par éjection.
NOTA : Le cas échéant, la baie aérante est sans incidence sur les vitres issues de secours.

8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté.

8.7.2 Vitres latérales : verre trempé.

8.7.3 Lunette arrière : verre trempé.

8.8 Equipement des places assises en ceinture de sécurité : voir point 8.4.2

8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement :

8.10.1 Avant : /

8.10.2 Arrière : assuré par la carrosserie

9 ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

			6A 7A	5C 6C 7C	6H 7H
9.1	Feux de route :	2, groupés 2, Indépendants	x	x	x
9.2	Feux de croisement :	2, groupés 2, Indépendants	x	x	x
9.3	Feux de position:				
9.3.1	avant :	2, incorporés aux feux de croisement	x	x	x
9.3.2	latéraux	5, 6 ou 7 suivant les versions, sur chaque face, incorporés aux catadioptres latéraux	x	x	x
9.4	Feux de position arrière :	2 (feux rouges arrière).	x	x	x
9.5	Indicateurs de changement de direction :				
9.5.1	Avant :	2, Indépendants	x	x	x
9.5.2	Arrière :	2, Indépendants 2 groupés.	x	x	x
9.5.3	Latéraux :	1 ou 2 Indépendants	x	x	x
9.6	Feux stop :	2, Indépendants 2, groupés	x	x	x
9.7	Éclairage de la plaque d'immatriculation	2 feux Indépendants	x	x	x
9.8	Dispositifs réfléchissants :				
9.8.1	Avant :	/			
9.8.2	Arrière :	2, Indépendants 2, groupés	x	x	x
9.8.3	Latéraux :	5 , 6 ou 7 suivant les versions, sur chaque face, incorporés aux feux de position	x	x	x
9.9	Feux de détresse :	par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.			
9.10	Feux de marche arrière :	2, Indépendants 2, groupés	x	x	x
9.11	Feux de brouillard :				
9.11.1	Avant :	2, Indépendants	x	x	x
9.11.2	Arrière :	2, Indépendants 1 ou 2, groupés	x	x	x
9.12	Feux d'encombrement :				
9.12.1	Avant :	2, Indépendants	x	x	x
9.12.2	Arrière :	2, Indépendants	x	x	x
9.14	Feux spéciaux :				
	En option, en partie haute de la face arrière :				
	Indicateur de changement de direction :	2, Indépendants	x	x	x
	Feux stop	2, Indépendants	x	x	x

10 DIVERS

10.1 Accessoires :

10.1.1Essuie-glace : 2 à 2 vitesses et balayage intermittent.

10.1.2 Lave-glace : oui.

10.1.3 Rétroviseurs :

10.1.3.1 Extérieur : 2 + 1 rétroviseur extérieur de surveillance

10.1.3.2 Intérieur : 2 rétroviseurs intérieurs de surveillance avec porte médiane M
1 rétroviseur intérieur de surveillance avec la porte médiane S

10.1.4 Avertisseur sonore : 1.

10.1.5 Dispositif antivol : oui, par blocage de la colonne de direction.

10.1.6 Extincteur : 1 à proximité du poste de conduite

10.1.7 Équipements particuliers des véhicules de transport en commun de personnes : en option, chauffage autonome alimenté au combustible liquide (par réservoir spécifique ou non)

10.2 Marques d'identité :

10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : face AV côté D derrière la calandre

10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : côté AV D derrière la calandre.